

**Expérimentation de la nouvelle base
de données commune**

**Les accompagnements socio-éducatifs
des Acteurs de Liaison Sociale En
Environnement Scolaire (ALSES)**

**Année scolaire
2021-2022**

Association Prévention Spécialisée Nationale
112 Rue d'Arras- 59000 LILLE
03 20 16 81 40
secretariat@apsn-prev.fr
apsn-prev.org

Centre de Ressources soutenu par

Nord
Le Département est là →

Préambule,

Pour rappel, à l'origine la Base de Données Commune a été créée en 2011 par les associations de Prévention spécialisée du Nord avec le soutien du Conseil Départemental du Nord. L'objectif était de pouvoir donner une lisibilité sur le profil des jeunes accompagnés.

La création de la Base de Données Commune a pu mettre en exergue la capacité de l'ensemble des associations du Département du Nord à s'unir pour le développement d'une expertise collective, répondant aux enjeux de la mise en œuvre d'une politique jeunesse adaptée.

Fin 2019, un point d'étape "atouts et limites de la Base de Données Commune" est réalisé avec les associations de Prévention Spécialisée :

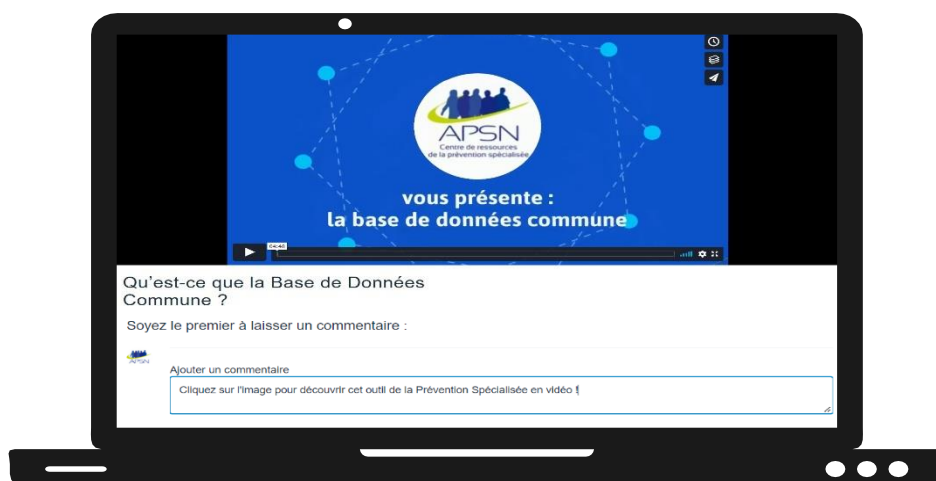
Les atouts :

- Les données disponibles permettent d'établir des profils de publics par thème (l'emploi, la scolarité, la situation familiale etc.) et selon différentes variables (l'âge, le sexe, le niveau de qualification, etc.), de mettre en évidence des caractéristiques sociales.
- La base de données constitue l'une des sources d'informations possibles pour évaluer l'activité de la Prévention Spécialisée à l'échelle d'une association, du département.

Ses limites :

- La grille sur les actions collectives n'est pas suffisamment opérationnelle,
- L'absence de grille sur le travail de rue,
- La Base de Données Commune ne permet pas de rendre compte des parcours des jeunes durant les accompagnements (évolutions des situations durant les accompagnements ...).

Au regard de ces éléments, l'objectif a été d'engager en 2020-2021 un travail de refonte de l'interface permettant d'intégrer une dimension dynamique sur les parcours des jeunes, d'affiner la question des actions collectives, et de créer une grille sur le travail de rue.



Sommaire

INTRODUCTION - p.1 à 3

Chapitre 1:

Situations des collégiens accompagnés par les ALSES - p.4 à 7

- 1.1 Ratio garçons /filles accompagnés
- 1.2 Age des collégiens accompagnés
- 1.3 Répartition par classe des collégiens accompagnés
- 1.4 Ancienneté des accompagnements menés
- 1.5 L'hébergement des collégiens accompagnés
- 1.6 Les mesures de protection de l'enfance et/ou médico-sociales des collégiens accompagnés
- 1.7 Les aides financières des collégiens accompagnés

Chapitre 2 :

Situations des familles des collégiens accompagnés par les ALSES - p.8

- 2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés
- 2.2 Les ressources des familles des collégiens accompagnés

Chapitre 3 :

Les accompagnements socio-éducatifs menés par les ALSES - p.9

- 3.1 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés
- 3.2 La demande principale des collégiens accompagnés
- 3.3 Le lieu des accompagnements socio-éducatifs
- 3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés
- 3.5 Les modalités mobilisées durant l'accompagnement individuel
 - Les objectifs travaillés avec la famille des collégiens accompagnés
 - Les partenaires mobilisés

CONCLUSION - p.16

Introduction,

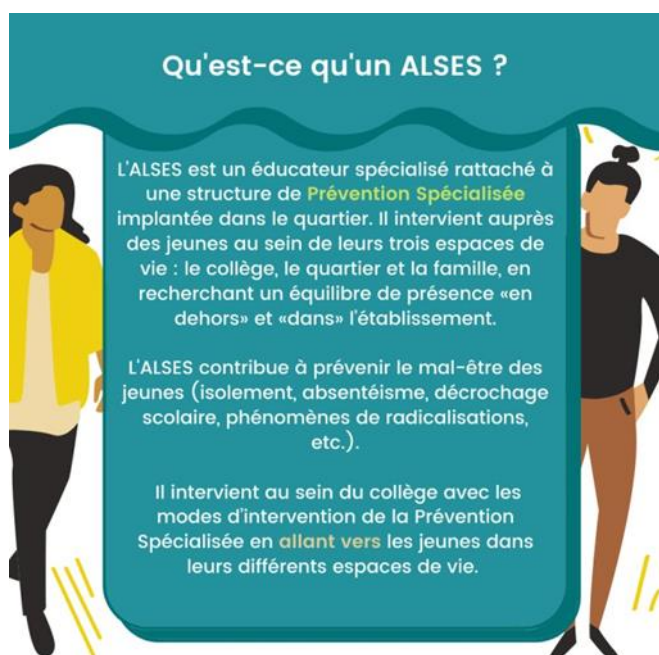
Historiquement, des éducateurs de la Prévention Spécialisée intervenaient au sein des collèges. En 1995, un groupe de réflexion s'est interrogé sur les moyens à mettre en place pour lutter contre les problèmes de violence dans les collèges de la ville de Lille. Ce groupe a émis l'idée d'une intervention éducative renforçant les liens entre le milieu scolaire et les autres environnements des jeunes.

Une étude réalisée en 2011 auprès de 20 collèges par le cabinet CRESS met en exergue que les ALSES bénéficient d'une appréciation massivement positive de la part des différents acteurs du collège :

- 96% estime que l'ALSES est utile pour leur établissement ,
- 95% estime que l'ALSES est utile pour les élèves en difficulté.

Les ALSES sont identifiés particulièrement sur :

- Les situations personnelles d'élèves en difficultés (scolaires, sociales, relationnelles ...),
- La continuité de la relation dans le quartier,
- Les relations avec les familles très souvent difficiles d'accès au sein même des établissements scolaires.



Qu'est-ce qu'un ALSES ?

L'ALSES est un éducateur spécialisé rattaché à une structure de **Prévention Spécialisée** implantée dans le quartier. Il intervient auprès des jeunes au sein de leurs trois espaces de vie : le collège, le quartier et la famille, en recherchant un équilibre de présence «en dehors» et «dans» l'établissement.

L'ALSES contribue à prévenir le mal-être des jeunes (isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisations, etc.).

Il intervient au sein du collège avec les modes d'intervention de la Prévention Spécialisée en **allant vers** les jeunes dans leurs différents espaces de vie.



Nord

Le Département est là →

Dans sa compétence d'action sociale, le Département a marqué son soutien à cette innovation en développant ces postes. Avec la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté : le nombre total des ALSES est désormais de 73 pour 74 collèges.



académie Lille

En lien étroit avec l'assistant de service social (ASS) du collège, l'équipe pédagogique du collège et l'équipe éducative de Prévention Spécialisée, L'ALSES contribue à prévenir le mal-être des jeunes (isolement, absentéisme, décrochage scolaire, phénomènes de radicalisations, etc.).

Pour aller plus loin :

<https://apsn-prev.org/index.php/acteurs-de-liaison-sociale-dans-lenvironnement-scolaire-alses/>

Depuis sa création à Lille en 1986, l'APSN s'engage pour le développement de la Prévention Spécialisée, le dialogue avec les autorités qui en exercent la compétence, la reconnaissance des associations qui la porte et l'outillage des professionnels qui la mettent en œuvre.

Un Centre de Ressources de la Prévention Spécialisée est créé en 2005, reconnu et soutenu par le Département du Nord.

Avec le changement de ses statuts en 2019, le Centre de Ressources de la Prévention Spécialisée devient national.

Les activités liées à l'accompagnement de la Prévention Spécialisée dans le Département du Nord fait l'objet d'une convention entre l'APSN et le Conseil Départemental du Nord.

Une des missions confiées par le Département du Nord à l'APSN porte sur l'accompagnement des professionnels et l'animation du réseau des Acteurs de Liaison dans l'Environnement Scolaire (A.L.S.E.S) afin de :

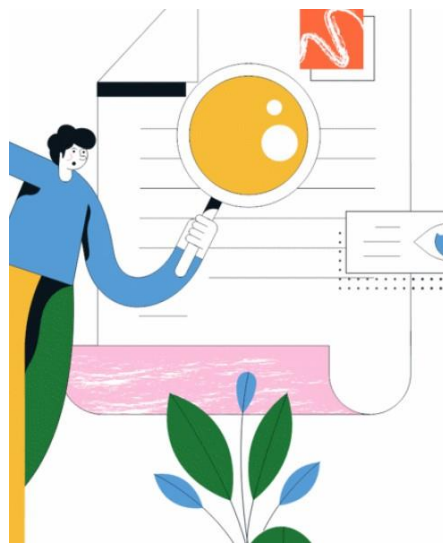
- Accompagner les nouveaux professionnels dans leurs prise de fonction,
- Organiser les groupes d'échanges et d'analyses des pratiques (identifier les facteurs de réussite et les difficultés éventuellement rencontrées),
- Concevoir et mettre en œuvre des modules thématiques de formation en lien avec les besoins des professionnels, par exemple : le malaise scolaire ; l'enfant, l'adolescent et la famille ; l'intervention auprès des familles des jeunes accompagnés
- Créer des supports de communication et de valorisation du dispositif,
- Co-construire des outils facilitant l'exercice de la fonction

Il s'agit également de poursuivre les travaux et réflexions en croisant les points de vue des parties prenantes : Education Nationale, Département du Nord, Prévention Spécialisée.



La mise en œuvre de cette fonction nécessite d'articuler 4 niveaux :

- **L'échelle institutionnelle : Education Nationale, Conseil Départemental du Nord, Réseau de la Prévention Spécialisée du Nord,**
- **La déclinaison territoriale : Pôles territoriaux Enfance, Famille, Jeunesse, Collèges, Associations de Prévention Spécialisée,**
- **Les cadres intermédiaires et les coordinateurs ALSES au sein des structures de Prévention Spécialisée**
- **Les éducateurs ALSES.**



Ce rapport étant réalisé durant la phase expérimentale de la nouvelle interface Base de Données Commune, la lecture de celui-ci nécessite de prendre en compte quelques points de vigilance.

La nouvelle interface nécessite des changements importants tels que, par exemple, la saisie au quotidien des différentes grilles afin de pouvoir mettre en exergue l'évolution des parcours des jeunes.

Toutes les associations n'ont pas eu les mêmes pratiques de saisie de la base de données commune durant la phase test.

LA SAISIE DES DONNÉES CONCERNANT LES ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-ÉDUCATIFS SE RÉALISE À PARTIR 5 FICHES :

LA FICHE "USAGER"

Permettant d'avoir les renseignements administratifs, les adresses réseaux-sociaux, l'origine de la demande et la demande principale.

LA FICHE "SITUATION"

Comprend l'ensemble des éléments liés à la situation des jeunes (scolarité, hébergement, diplôme, situation professionnelle, mesures de Protection de l'Enfance etc...). La fiche situation intègre également une partie sur la situation familiale des jeunes accompagnés en fonction des éléments d'information dont disposent les éducateurs. Dès lors qu'un des éléments de la situation change, les professionnels sont amenés à produire une nouvelle fiche, ce qui permet d'avoir un historique des évolutions durant le parcours des jeunes.

LA FICHE "D'INTERVENTION ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL"

Qui s'apparente au carnet de bord des éducateurs : les professionnels renseignent une fiche à chaque temps dédié à l'accompagnement d'un jeune qu'il soit présent ou non. En effet, l'accompagnement individuel comprend également des temps de coordination ou de coopération avec des partenaires.

Cette fiche permet de renseigner le lieu de rencontre avec le jeune, les objectifs travaillés et les modalités (mobilisation de dispositifs internes au club de prévention spécialisée, de partenaires sur ou hors des territoires d'intervention, la famille et l'entourage du jeune ...)

LES DEUX FICHES "ACTIONS COLLECTIVES"

(Action ponctuelle et action collective intégrée à un dispositif ou à un projet) : ces deux fiches permettent de faire la liaison avec des jeunes déjà accompagnés individuellement par les éducateurs tout en ayant la possibilité d'y ajouter des jeunes non encore accompagnés par l'équipe éducative. Le renseignement de ces fiches porte sur le type d'action collective, la thématique, qui est à l'initiative de l'action, qui est le porteur de l'action, les partenaires éventuels mobilisés, les modes de financement, les objectifs et les modalités de communication des actions.

NB . Les données sur **le travail de rue** figurent sur le rapport annuel de la Prévention Spécialisée-2021.

Chapitre 1: Situations des collégiens accompagnés par les ALSES



Population totale accompagnée
par la Prévention Spécialisée en 2021 7 626

Part des mineurs accompagnés par la
Prévention Spécialisée en 2021 5 368

Part des collégiens accompagnés par la
Prévention Spécialisée en 2021 3 818

Part des collégiens accompagnés par les
ALSES durant l'année scolaire 2021-2022 2 943

Si la comparaison des données sur les accompagnements socio-éducatifs des ALSES avec celles du rapport annuel départemental pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée est intéressante, rappelons néanmoins que les données pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée se rapportent à une année civile, alors que le focus sur les accompagnements menés par les ALSES s'effectue sur les années scolaires.

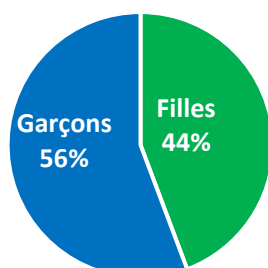
Pour rappel (cf. Expérimentation de la nouvelle Base de Données Commune, Année 2021),

- La proportion des mineurs accompagnés par la Prévention Spécialisée continue à augmenter depuis la définition du cadre de référence de la Prévention Spécialisée du Département du Nord en 2017 : 48% en 2016 , 64% en 2018, 66% en 2019 et 70,4% en 2021.
- La part des collégiens représente 71,12% de la totalité des mineurs accompagnés par la Prévention Spécialisée.

Concernant les ALSES :

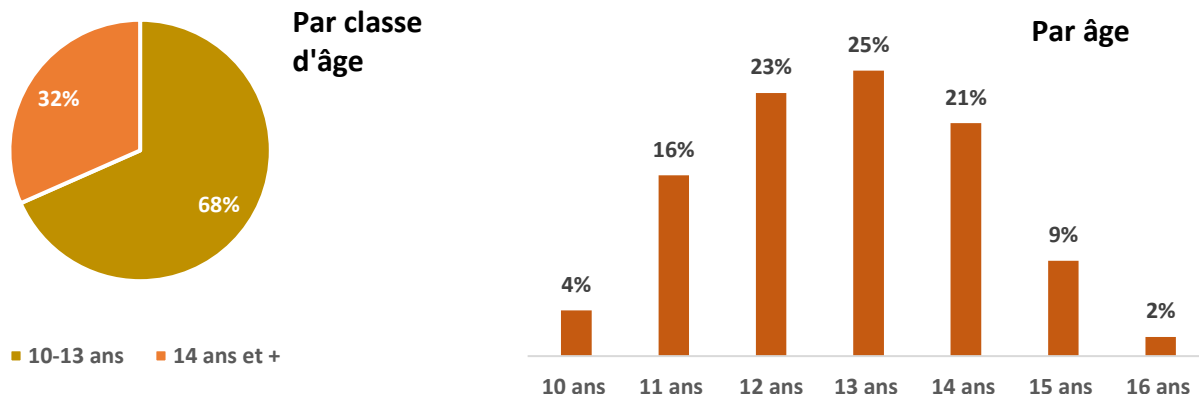
- **L'augmentation du nombre total de collégiens accompagnés par les ALSES est à corrélérer avec le déploiement des postes à l'échelle départementale ;**
- **La part des collégiens accompagnés par les ALSES sur l'ensemble des collégiens accompagnés par la Prévention Spécialisée est de 77,08%.**

1.1 Ratio garçons /filles accompagnés par les ALSES



- La part des filles accompagnées par un éducateur ALSES est plus importante que sur l'ensemble des accompagnements socio-éducatifs effectués par la Prévention Spécialisée (cf.41%).
- Nous observons également **une augmentation de 2 points** par rapport à 2020 concernant la **proportion des filles** accompagnées par les ALSES (42% en 2020).

1.2 Age des collégiens accompagnés par les ALSES



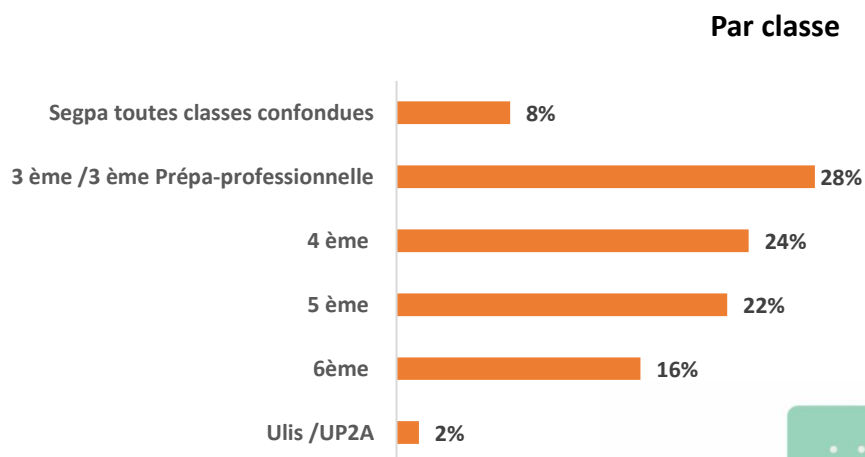
La proportion des 10- 13 ans représente 68% de la totalité des collégiens accompagnés par les ALSES.

Si nous observons le graphique par âge, la proportion des collégiens de 14 ans accompagnés par les ALSES a diminué de 6 points en 2021 : elle était de 27% en 2020, contre 21% en 2021.

Inversement, **la proportion des jeunes âgés de 12 ans** était de 16,56% en 2020 et passe en 2021 à 23% , **soit une augmentation de 6,44 points.**

Il en est de même pour **la proportion des jeunes âgés de 13 ans qui augmente de 4 points** en 2021 (21% en 2020).

1.3 Classe des collégiens accompagnés par les ALSES



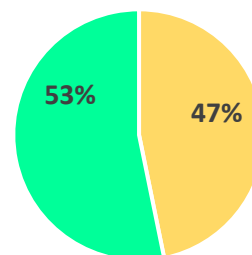
A noter, l'augmentation de la proportion des jeunes accompagnés par les ALSES en classe ULIS/UPE2A : 0,7% en 2020, 2% en 2021.

L'UPE2A (*dispositif d'aide à l'apprentissage du français par les élèves nouvellement arrivés en France (primo-arrivants) et allophones*) n'existait pas sur l'ancienne base de données.



1.4 Ancienneté des accompagnements menés par les ALSSES

La transition entre l'ancienne et la nouvelle base de données ne permet pas encore d'avoir des précisions sur l'antériorité des accompagnements, ce qui sera possible pour les prochains rapports. La part des nouveaux accompagnements reste stables (54% en 2020, 53% en 2021).



- Démarrés antérieurement
- Démarrés sur la période

1.5 L'hébergement des collégiens accompagnés par les ALSSES

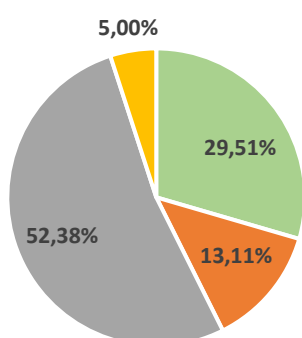
En dehors du domicile parental
6%



Au domicile parental
94%

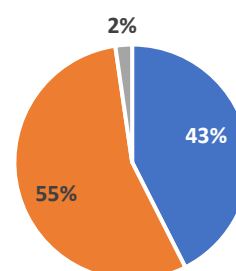
6% des jeunes collégiens accompagnés par les ALSSES ne sont pas hébergés au domicile parental.

Focus : les collégiens hébergés en dehors du domicile parental



- Autres membres de la famille/ amis
- Internat scolaire
- Etablissements Protection de l'Enfance

focus sur les hébergements dans une structure protection de l'enfance pour mineurs



- Familles d'accueil
- Structures d'hébergement de l'ASE
- Structures d'hébergement de la PJJ

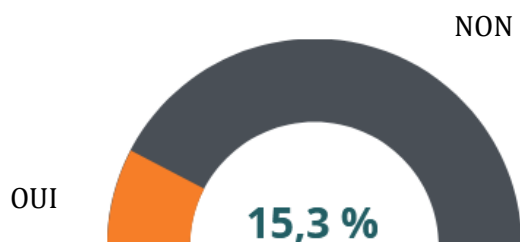
Le premier graphique montre que **l'hébergement en dehors du domicile familial concerne majoritairement un établissement de la Protection de l'Enfance (52,38%)**.

Certains jeunes peuvent être hébergés avec un ou leurs parents dans un CHRS, un FJT (5%)

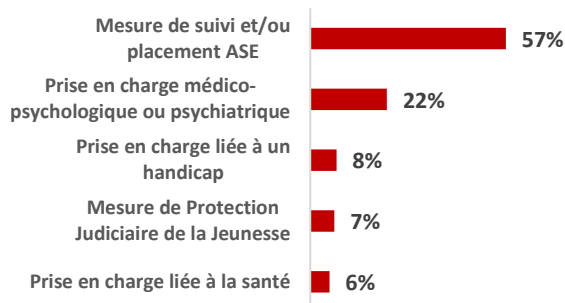
Le second graphique permet d'avoir un focus sur la répartition des différents types d'hébergements dans le champs de la Protection de l'Enfance.

1.6 Les mesures de protection de l'enfance et /ou médicosociales

Prise en charge Protection de l'Enfance et/ou médico-sociale



Les différentes prises en charges des collégiens accompagnés par un ALSES



15,3 % des jeunes collégiens accompagnés par un ALSES ont une **mesure connue** de prise en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociale connue, soit environ 450 jeunes.

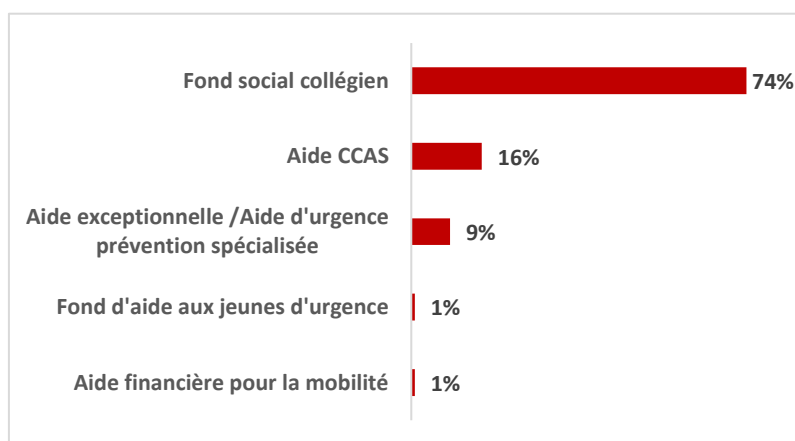
Les mesures de suivi ou de placement ASE sont largement majoritaires.

Notons également que quasiment un quart de ces jeunes nécessitent une prise en charge médico-psychologique ou psychiatrique.

Cette proportion est identique pour l'ensemble des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée à l'échelle départementale.



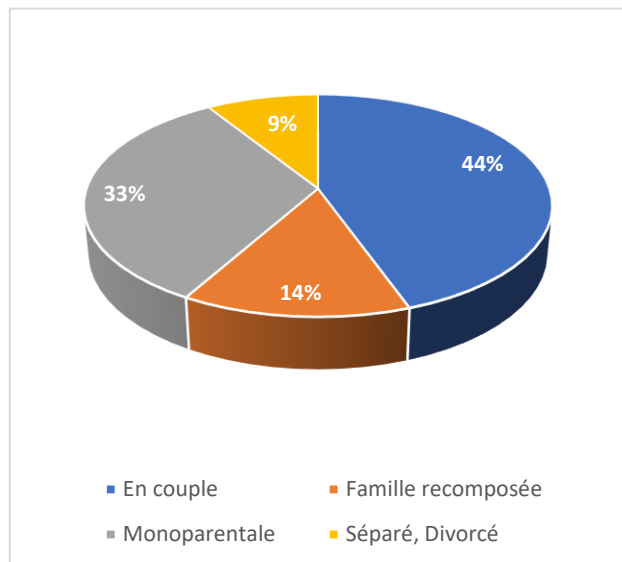
1.7 Les aides financières des collégiens accompagnés par les ALSES



4% de l'ensemble des collégiens accompagnés par les ALSES bénéficient d'aides financières, en grande majorité le fond social attribué au collégiens.

Chapitre 2 : Situations des familles des collégiens accompagnés par les ALSES

2.1 Les configurations familiales des collégiens accompagnés par les ALSES



Selon l' INSEE, les deux tiers des familles ayant au moins un enfant mineur sont des familles dites « classiques ».

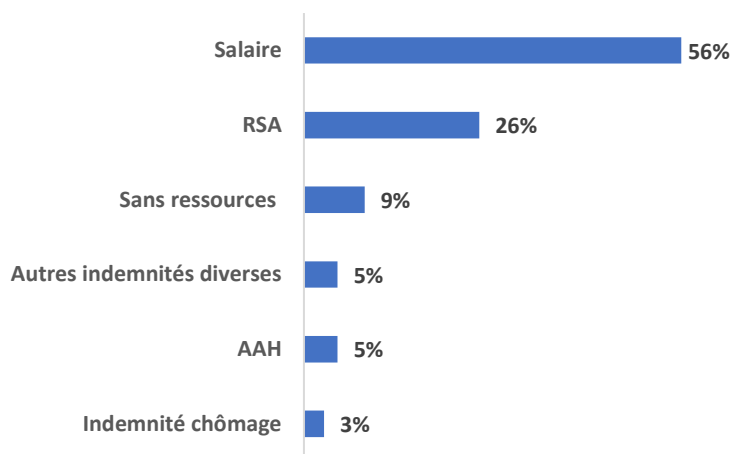
Pour les jeunes accompagnés par la prévention spécialisée, ces familles ne représentent que 43%, et 44% pour les familles des collégiens accompagnés par les ALSES .

Alors que **la proportion de familles monoparentales** à l'échelle de l'ensemble des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée du Nord est de 41%, elle **est de 33% concernant les collégiens accompagnés par les ALSES** .

Rappelons que cette proportion est de 25% au niveau national et de 24,4% à l'échelle départementale (le département du Nord compte la plus forte proportion de familles monoparentales de la Région)- **Source INSEE**

2.2 Les ressources des familles des collégiens accompagnés

A cette question, les professionnels ont la possibilité de saisir plusieurs choix pour une même famille (ce qui explique le total de 104%).



A l'échelle nationale, 1 enfant sur 8 n'a aucun parent en emploi (source : INSEE 2019) soit 12,5%.

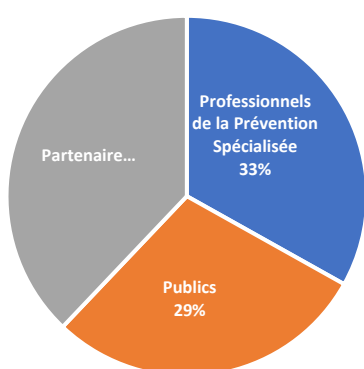
45% des jeunes accompagnés par les ALSES sont issus de familles pour qui les ressources principales ne sont pas reliées à 1 salaire. (48% pour l'ensemble des jeunes accompagnés par la Prévention Spécialisée à l'échelle départementale).

Chapitre 3 : Les accompagnements socio-éducatifs menés par les ALSES

C'est par l'ancrage territorial des éducateurs sur leurs territoires, que les demandes d'accompagnements socio-éducatifs des jeunes émergent de 3 manières :

- Par les modalités d'actions des éducateurs en Prévention Spécialisée (travail de rue, présence sociale, activités collectives ponctuelles....),
- Par les publics eux-mêmes (le jeune, des amis du jeunes, un membre de la famille...),
- Par les partenaires .

3.1 L'origine de la demande d'accompagnement des collégiens accompagnés par les ALSES

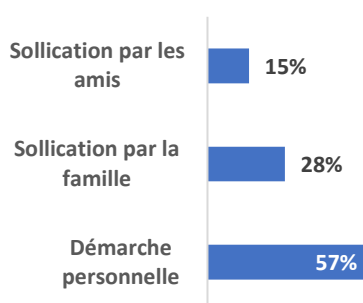


Nous observons une répartition relativement équilibrée entre ces 3 catégories. Si nous comparons avec les données à l'échelle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée pour 2021 :

- La catégorie « partenaires » est légèrement supérieure concernant les ALSES (38% et 34% à l'échelle de la Prévention Spécialisée), ce qui s'explique par la présence des ALSES au sein même des collèges.
- La catégorie « Professionnels de la Prévention Spécialisée » est légèrement supérieure (33% pour les ALSES) que pour l'ensemble des professionnels de la Prévention Spécialisée (30%), pour la même raison que précédemment.
- La proportion « publics » de 29% est inférieure à celle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée (36%) ; **nous pouvons poser l'hypothèse que des sollicitations directes par les familles des jeunes en difficultés sont moindres au sein même des établissements scolaires.**

Les graphiques suivants vont permettre d'affiner les données pour chacune de ces 3 catégories :

Sollicitation par les publics



Le classement des catégories est le même que pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord que pour la fonction des ALSES, à savoir :

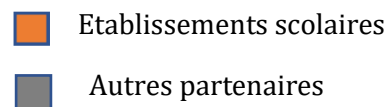
- La catégorie la plus importante est celle relative aux sollicitations faites par les jeunes eux-mêmes : 42% pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée, et 57% pour les ALSES.
- La seconde catégorie concerne les sollicitations par les familles : 36% pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée, et 28% pour les ALSES.
- Les sollicitations par les amis arrivent en 3ème position : 22% à l'échelle de l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, et 15% pour les ALSES.

Néanmoins, des écarts existent pour chacune de ces 3 catégories entre l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord et la fonction des ALSES ; **exemple : les sollicitations par les familles sont plus importantes à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord que pour les ALSES.**

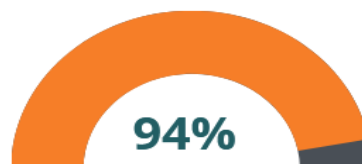


L'ancrage territorial, le travail de rue, la présence sociale quel que soit le type de structure (scolaire ou non) sont complémentaires et indissociables pour engager les accompagnements socioéducatifs.

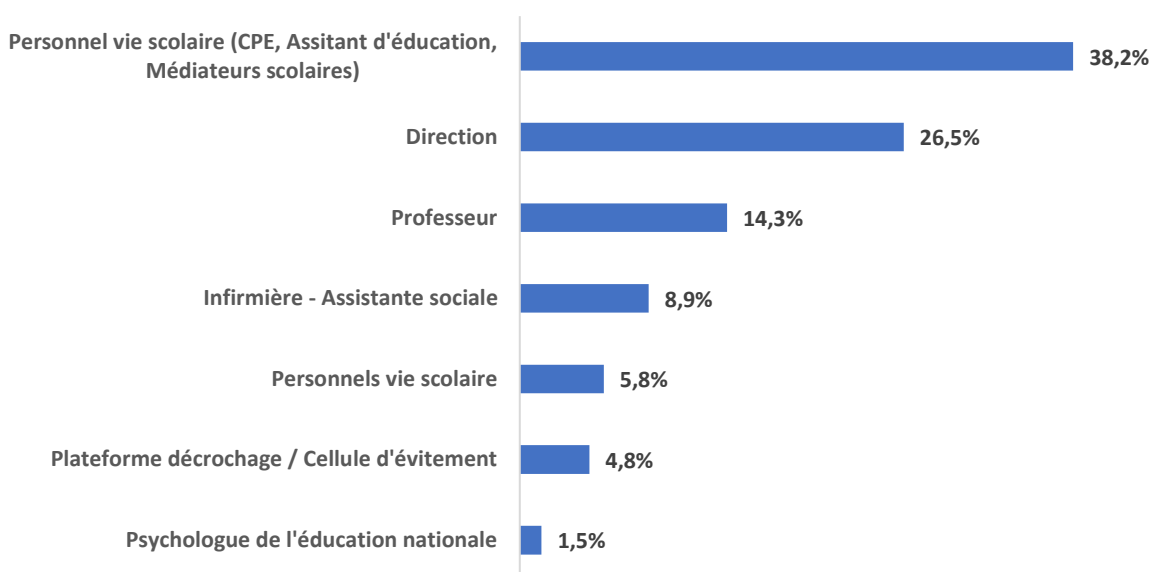
Orientation par les partenaires



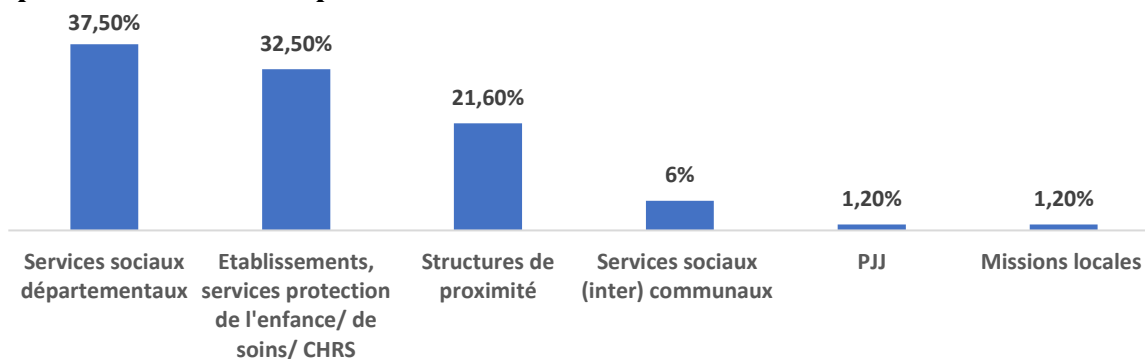
94% des orientations par les partenaires concernent les établissements scolaires. (81% à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord).



Répartition selon les fonctions dans les établissements scolaires

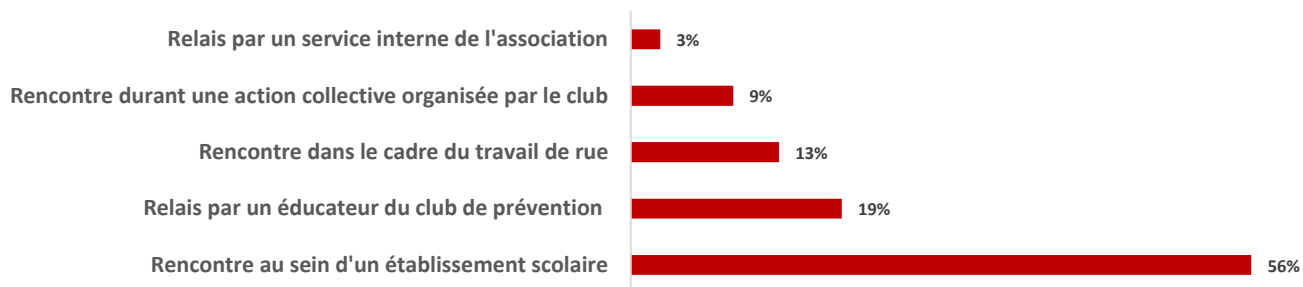


Répartition des autres partenaires



Sur les 6% restant, 70% des orientations par des partenaires autres que l'Education Nationale, sont réalisées par les Services Sociaux Départementaux, les services de Protection de l'Enfance, de soins et des CHRS.

Orientation par les professionnels de la Prévention Spécialisée

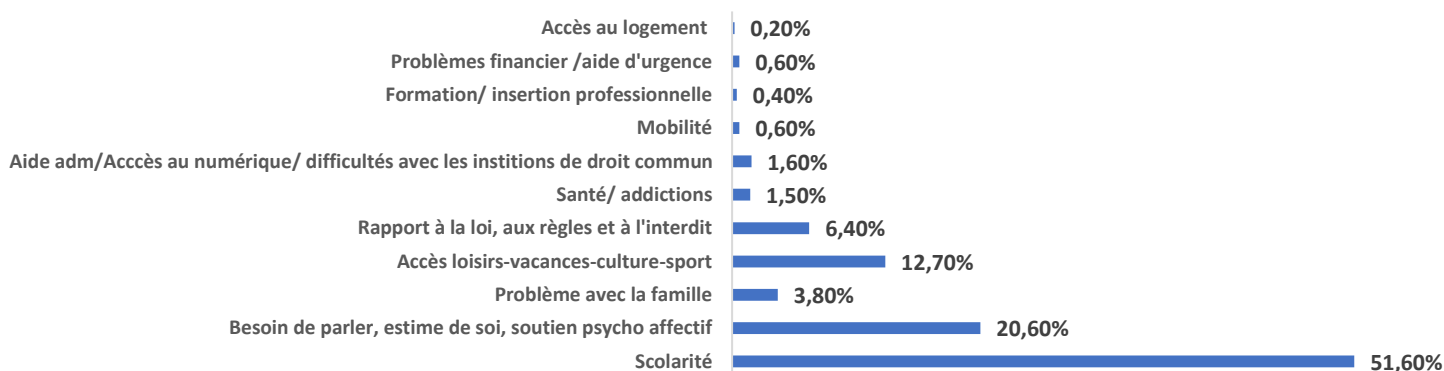


Il va de soi que la proportion d'orientation par les professionnels de la Prévention Spécialisée au sein d'un établissement scolaire est largement prioritaire dans la fonction d'ALSES (56%), puisqu'il s'agit d'aller vers les jeunes au sein de ces structures. Cette proportion est de 33% à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord.

Inversement, la proportion dans le cadre du travail de rue est inférieure (13%) que pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord (48%), la fonction d'ALSES étant divisée pour moitié dans l'établissement scolaire et pour l'autre moitié au sein du quartier.

3.2 La demande principale des collégiens accompagnés par les ALSES

➔ **Les professionnels ne peuvent cocher qu'une seule thématique sur la grille de saisie. Il s'agit en effet de pouvoir identifier le sujet principal sur lequel va s'engager un accompagnement socio-éducatif.**

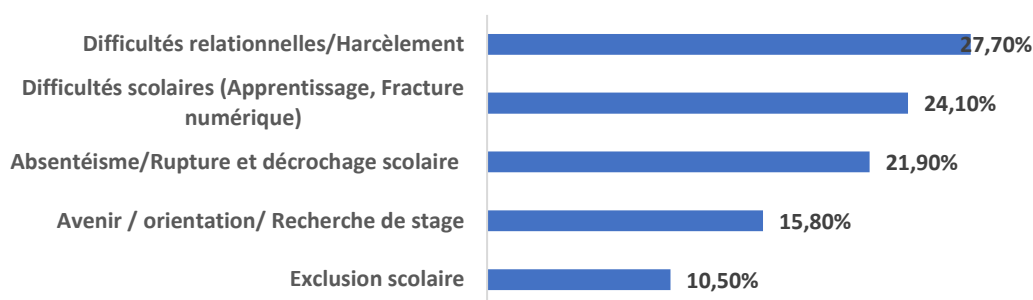


De la même manière que pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, les questions de scolarité arrivent en première position (35% pour l'ensemble de la prévention spécialisée du Nord, 51,6% pour les ALSES).

Les items « Rapport à la loi, aux règles et l'interdit » sont plus fréquemment abordés par les collégiens accompagnés par les ALSES (6,40% contre 5% pour les jeunes accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisée).

Inversement, les problèmes avec la famille sont plus fréquemment abordés par les jeunes accompagnés par l'ensemble de la Prévention Spécialisée (5%) que par les collégiens accompagnés par les ALSES (3,8%).

Focus sur le type de demande principale concernant la scolarité



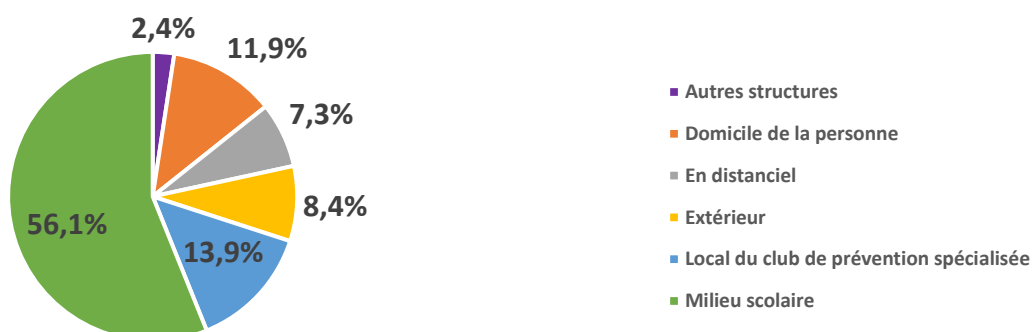
La demande principale concerne **les difficultés relationnelles** (27,7%), dont 4% de demandes concernant les problèmes d'intimidation pouvant mener jusqu'au harcèlement.

La catégorie qui arrive en deuxième position concerne **les difficultés scolaires en termes d'apprentissage, fracture numérique** (24,1%).

Ces deux catégories **représentent plus de la moitié des demandes liées à la scolarité (51,8%)**.

Ces difficultés relationnelles ou d'apprentissage peuvent amener des jeunes à l'absentéisme, à être en rupture scolaire et/ou décrochage scolaire, voir en exclusion scolaire (ce qui représente 32,4%). S'ajoute à cela des difficultés liées à l'orientation et à la recherche de stage (15,8%).

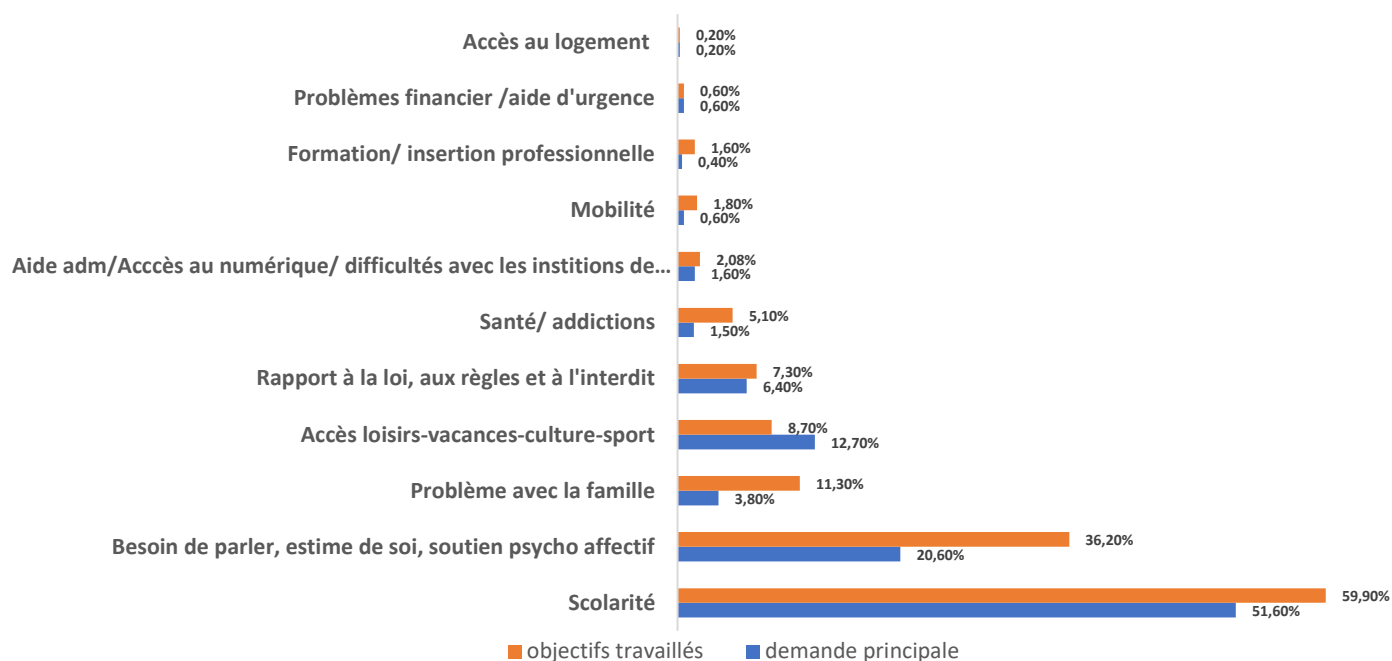
3.3 le lieu des accompagnements socio-éducatifs



Les écarts avec les données sur l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée à l'échelle départementale sont indéniables :

- Plus de la moitié (56,1%) des accompagnements menés par les ALSSES se font au sein des établissements scolaires (34,7% à l'échelle de l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée).
- Inversement, alors que pour l'ensemble des accompagnements le local est le lieu majoritaire (47,8%) , il est de 13,9% pour les accompagnements menés par les ALSSES.
- Des écarts relativement importants se retrouvent également sur les autres items :
 - Les accompagnements menés dans d'autres structures sont 6 fois supérieur quand il s'agit de l'ensemble des accompagnements par la Prévention Spécialisée du Nord (14,4%) que pour les accompagnements menés par les ALSSES (2,4%).
 - 28,1% des accompagnements se réalisent à l'extérieur à l'échelle de l'ensemble des accompagnements alors que pour les ALSSES, la proportion est de 8,4%
 - La proportion des accompagnements effectués au domicile de la personne est doublée quand il s'agit de l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée du Nord(20,9%) ; 11,9% pour les accompagnements menés par les ALSSES .
- Seules les données concernant le distanciel sont quasi équivalente (7,9% pour de l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord, 7,3% pour les accompagnements réalisés par les ALSSES).

3.4 Les objectifs travaillés avec les collégiens accompagnés par les ALSES



Plusieurs objectifs peuvent être travaillés durant les accompagnements socio-éducatifs. De la même manière que pour les accompagnements des jeunes pour l'ensemble de la Prévention Spécialisée du Nord, les registres de la demande principale sont tous présents dans les objectifs travaillés.

Les deux premières catégories concernent la scolarité, puis le besoin de parler, l'estime de soi, le soutien psycho affectif, comme pour les accompagnements à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord mais dans un ordre inversé.

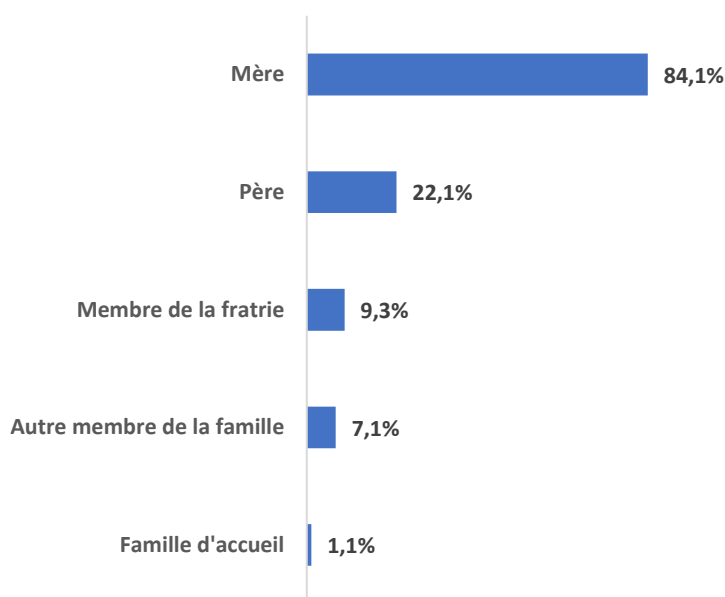
Le seul domaine où les objectifs travaillés sont moindres par rapport à la demande principale concerne l'accès aux loisirs, à la culture et au sport.

Inversement, si les problèmes avec la famille sont moins fréquemment abordés lors de la demande principale, ils apparaissent en 3ème position concernant les objectifs travaillés.

3.5 Les modalités mobilisées durant l'accompagnement individuel



La mobilisation des familles

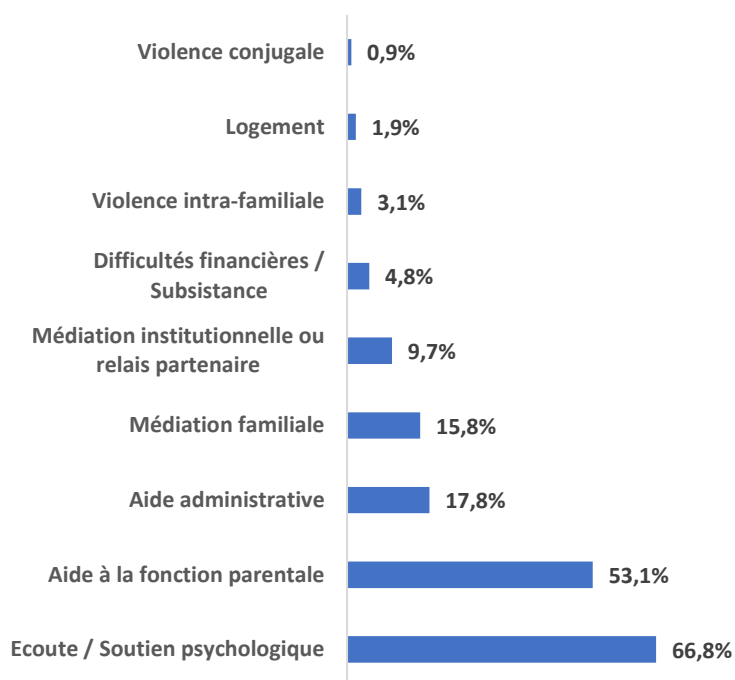


Précisons que dans le cadre de la mobilisation des familles, il est normal que la totalité soit supérieure à 100% puisque les professionnels peuvent cocher plusieurs items.

La mère reste la personne la plus mobilisée dans les accompagnements ; cette donnée est à mettre en rapport avec les configurations familiales (33% de familles monoparentales) .

Les objectifs travaillés avec la famille montrent une variété de problématiques à prendre en compte dans les accompagnements.

Les objectifs travaillés avec la famille



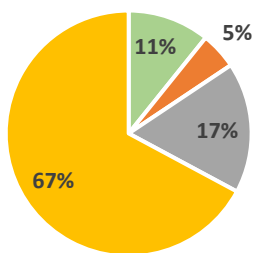
Le classement est identique que pour l'ensemble des accompagnements de la Prévention Spécialisée du Nord.

Toutefois, concernant **la première thématique (Ecoute soutien psychologique)**, la proportion est quasiment doublée : 66,8% pour les accompagnements menés par les ALSES et 34% pour la Prévention spécialisée du Nord .

Pour la seconde catégorie (aide à la fonction parentale), la proportion pour les accompagnements menés par les ALSES est de 53,1% alors que pour les accompagnements à l'échelle départementale de la Prévention Spécialisée la proportion est de 22% .



La mobilisation des partenaires

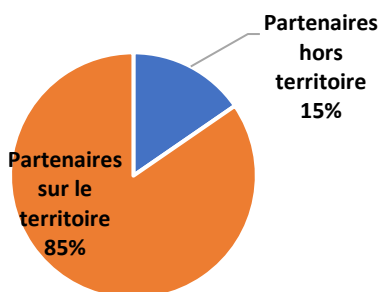


■ Partenaires ■ Réseau Prévention Spécialisée ■ Familles ■ Jeunes

Comme pour l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord, la catégorie « jeunes » arrive en premier.

- La catégorie « Famille » arrive en seconde position (en troisième position à l'échelle de l'ensemble des accompagnements par la Prévention Spécialisée du Nord),
- Les partenaires se situent en 3 ème position (en deuxième position à l'échelle de l'ensemble des accompagnements réalisés par la Prévention Spécialisée du Nord).

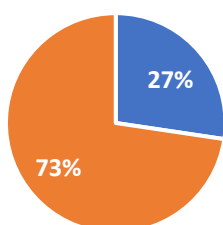
Mobilisation des partenaires sur et hors territoires



La proportion des partenaires mobilisés sur les territoires est plus importante concernant les accompagnements menés par les ALSES que pour l'ensemble des accompagnements menés par la Prévention Spécialisée du Nord. (71%).

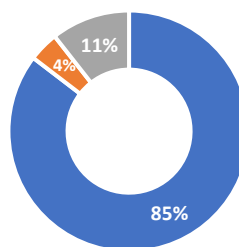
Ce qui s'explique par le fait que 85% des partenaires mobilisés sur le territoire sont des établissements scolaires.(Cf : graphique ci-dessous)

Les partenaires mobilisés sur le territoire d'intervention



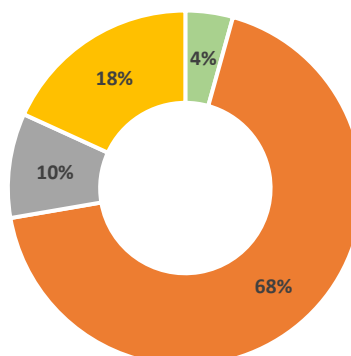
■ Services sociaux, PJJ, Ets de soins...
■ Structures de droit commun

Répartition des structures de droit commun



■ Etablissements scolaires
■ Insertion / Emploi
■ Structures culturelles

Répartition des services sociaux, PJJ, Ets de soins...



■ Services de Protection Judiciaire de la Jeunesse, SPIP
■ Services sociaux du Département
■ Services sociaux municipaux
■ Structures de soins et de santé

Une très forte proportion des partenaires mobilisés concerne des structures de droit commun (cf. : premier graphique).

Sur les 27% des services sociaux, PJJ, ETS de soins, plus des 2 tiers (68%) concernent les services sociaux du Département.

Conclusion,

De la même manière que pour le rapport annuel de la Prévention Spécialisée du Nord, celui concernant les accompagnements socio-éducatifs menés par les ALSES porte sur une période d'expérimentation de la nouvelle interface de la Base de Données Commune.

Cette nouvelle interface nécessite une appropriation par l'ensemble des professionnels de la Prévention Spécialisée, la saisie des données devant être quotidienne.

La nouvelle interface permet de disposer de données plus fines sur les situations des jeunes et de leurs familles accompagnés par les ALSES.

Le document présent concerne spécifiquement les accompagnements socio-éducatifs individuels réalisés par les ALSES.

À RETENIR!

- 2943 collégiens accompagnés par les 72 ALSES.
- 77,08% de collégiens accompagnés par la Prévention Spécialisée du Nord le sont par les ALSES
- L'hébergement en dehors du domicile familial un établissement de la Protection de l'Enfance.
- 15,3 % des collégiens accompagnés par les ALSES ont une mesure de prise en charge Protection de l'Enfance et/ ou médico-sociale connue, soit environ 450 jeunes.
- 33% de familles des collégiens accompagnés par les ALSES sont monoparentales(24,4% à l'échelle départementale).
- 45% des collégiens accompagnés par les ALSES sont issus de familles pour qui les ressources principales ne sont pas reliées à un salaire (12,5% à l'échelle nationale).
- 94% des orientations par des partenaires concernent des établissements scolaires.
- La première demande principale des jeunes dans leurs sollicitations concerne les difficultés relationnelles / harcèlement (27,70%).

Au regard des éléments de ce rapport, ce qui apparait comme incontestable porte sur la complémentarité des fonctions au sein de la Prévention Spécialisée



La présence des ALSES au sein des collèges pour la moitié de leurs temps a pour impact de centrer le partenariat sur les acteurs de la scolarité. Si les sollicitations directes par les familles sont moins nombreuses (peu d'interactions entre ces familles et les établissements scolaires), cela n'entrave en rien la mobilisation des familles par les ALSES durant leurs accompagnements.



Inversement, à l'échelle de la Prévention Spécialisée du Nord, le maillage partenarial est plus diversifié, les sollicitations des familles sont plus fréquentes. En outre, l'aller vers des jeunes autres que des collégiens permet de répondre à une pluralité de situations et de problématiques (transition entre le collège et le lycée, déscolarisation, marginalisation...)



Télécharger le rapport 2021- 2022



Télécharger le rapport 2021

